

Image not found or type unknown



Impot succession demandé par l'état portugais

Par **gillette**, le **02/11/2010** à **12:00**

Bonjour,
on me réclame une somme que je ne suis pas en mesure de fournir suite à un héritage . La personne défunte n'avait pas fait de déclaration d'impôt à l'état portugais car elle est décédée très brutalement et l'état réclame cet argent. l'état portugais peut-il se payer sur la succession ?
merci pour votre réponse